

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien de laboratoire

Informations sur le concours

Publié le :	08-09-2026
Filière :	Filière médico-technique
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	4
Adresse d'envoi email des candidatures :	secdrh@ch-gueret.fr
Date du concours :	05-11-2026

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier de Guéret
Ville :	23000 Guéret
Site Web :	https://www.ch-gueret.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	05-10-2026
Conditions de candidature :	

Le concours est ouvert aux candidats sous contrat à durée indéterminée justifiant d'au moins un an d'ancienneté de service public au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé et possédant l'un des titres ou diplômes suivants :

- D'un diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales ou le diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales ;
- D'un diplôme universitaire de technologie, spécialité biologie appliquée, option analyses biologiques et biochimiques, ou le diplôme universitaire de technologie, spécialité génie biologique, option analyses biologiques et biochimiques ;
- D'un brevet de technicien supérieur d'analyses biologiques ;
- D'un brevet de technicien supérieur biochimiste ou du brevet de technicien supérieur bioanalyses et contrôles ;
- Du brevet de technicien supérieur de biotechnologie ;
- Du brevet de technicien supérieur agricole, option laboratoire d'analyses biologiques ou option analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques ;

- Du diplôme de premier cycle technique biochimie-biologie ou du titre professionnel de technicien supérieur des sciences et techniques industrielles - parcours biochimie-biologie, délivrés par le Conservatoire national des arts et métiers ;
- Du diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialité analyses des milieux biologiques, délivré par l'université de Corte ;
- Du diplôme de technicien de laboratoire biochimie-biologie clinique ou du titre de technicien supérieur de laboratoire biochimie-biologie ou du titre d'assistant de laboratoire biochimie-biologie délivrés par l'Ecole supérieure de technicien biochimie-biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon ;
- Du certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien chimiste homologué par la commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique du ministère du travail ou du titre professionnel de technicien supérieur physicien chimiste, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, délivrés par le ministère chargé de l'emploi.

Pièces à fournir :

Le dossier de candidature, à adresser impérativement en 3 exemplaires, comprendra les pièces suivantes :

- 1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique pour quel concours il souhaite s'inscrire ;
- 2° Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) datant de moins de trois mois ;
- 3° Les diplômes, certificats dont ils sont titulaires ou une copie dûment certifiée conforme de ces documents ;
- 4° Un curriculum vitae indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi. Il y sera joint, le cas échéant, les attestations des employeurs successifs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.
- 5° Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

Le dossier devra impérativement être complet. Aucune relance ne sera effectuée dans le cas de pièces manquantes.

Mail pour l'envoi des candidatures :

secdrh@ch-gueret.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Centre Hospitalier – Service DRH - 39, Avenue de la Sénatorerie - B.P. 159 - 23011 GUERET Cedex (Tél :05.55.51.70.91).